Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 116 (1976)

Heft: 8

Rubrik: Chroniques suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée générale de l'ARMS

L'Association de la Revue militaire suisse (ARMS) a tenu, le 27 avril dernier à Lausanne, sa troisième assemblée générale, sous la présidence du colonel EMG André Petitpierre, en présence des délégués des différentes sections romandes de la Société suisse des officiers.

Le rapport présidentiel, les comptes de l'exercice 1970 ainsi que le rapport des vérificateurs furent adoptés à l'unanimité.

Les recettes, compte tenu des subsides des sections romandes et du Comité central de la SSO, se sont montées, au cours de l'exercice écoulé à Fr. 71 858.12, alors que les dépenses s'élevaient à Fr. 66 205.20, d'où un excédent de recettes de Fr. 5652.92.

Le budget pour 1971 a également été approuvé par l'assemblée. Le subside des sections est maintenu à Fr. 100.— par délégué.

Enfin, l'ARMS a désigné le major Habersaat et le premier-lieutenant Golay en qualité de vérificateurs des comptes. Elle a en outre enregistré le remplacement du capitaine Gillioz, délégué de la section du Valais, par le lieutenant-colonel EMG Digier et pris note que le capitaine Le Coultre, délégué de la section de Neuchâtel, sera remplacé ultérieurement, à la suite de sa démission.

Pour un meilleur enseignement de l'instruction civique

Lors de son assemblée annuelle, le 5 juin 1971, les délégués de la société vaudoise ont adopté la résolution dont nous pensons utile de publier ici le texte complet. Cette résolution attire l'attention des autorités compétentes sur un problème particulièrement important pour la formation des jeunes générations et propose des solutions facilement réalisables à court terme.

(Réd.)

Résolution

Constatant la baisse continue du niveau de formation civique de la troupe, enregistrée par les commandants à l'occasion des cours de répétition et illustrée par les résultats décevants des examens pédagogiques des recrues;

Constatant la fuite croissante de la famille devant sa responsabilité d'éducation civique et le rôle qu'il en résulte désormais pour l'école, « La Société vaudoise des Officiers », au vu des conclusions de sa Commission d'instruction civique, présidée par le colonel Charles Buxcel, et considérant le peu de résultats concrets obtenus par le rapport 1964 de la « Commission Jeunesse » des Rencontres suisses, invite le Conseil d'Etat du canton de Vaud à promouvoir dans un délai raisonnable la réalisation des propositions suivantes:

1. Au niveau des moyens:

- a) création d'un matériel ad hoc destiné à la Centrale cantonale de documentation;
- b) création ainsi qu'il l'a été fait pour le sport, le cinéma et la photographie d'une commission cantonale de l'enseignement civique ayant pour tâche d'animer et de développer cet enseignement, dans les degrés primaires et secondaires,

- par la publication régulière, destinée aux maîtres, de cahiers, avec cartes et graphiques, susceptibles de compléter les manuels; d'extraits du bulletin sténographique du Grand Conseil; des décisions importantes du Conseil d'Etat, des Chambres fédérales et du Conseil fédéral;
- par la réalisation d'un ou de plusieurs films de qualité présentant l'activité de nos institutions nationales;
- par la mise sur pied de séminaires d'instruction civique, à l'exemple des « séminaires de formation politique » organisés par la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire.

2. Au niveau des méthodes:

Intervention auprès des communes afin que leurs commissions scolaires encouragent la formation civique de la jeunesse, notamment par la création de prix de civisme.

3. Au niveau des programmes:

Renforcement de l'enseignement civique en dernière année de scolarité obligatoire et dans les cours professionnels.

Considération, dans l'enseignement secondaire, de l'éducation civique comme branche distincte d'autres disciplines, notamment de l'histoire et de la géographie.

Bibliographie

Les livres

Soldiers without enemys, Larry L. Fabian, The Brooking Institution, Washington DC, 1971.

Au fur et à mesure que la disparité des forces entre grandes puissances et petites nations s'accroît, ces dernières sont contraintes de repenser leur stratégie de survie en cas de conflits inégaux. L'auteur du présent ouvrage, professeur de sciences politiques aux USA, développe la théorie que les petites nations peuvent se défendre avec succès contre les forces débordantes des grandes puissances, à condition de reconnaître l'essence même de leur propre force, qui aujourd'hui n'est plus du domaine militaire seul, mais d'ordre politique et social. Encore faut-il pour réussir que cette nouvelle force ainsi retrouvée soit appliquée aux points faibles de l'adversaire. Pour V. V. Sveics, la politique est à la stratégie ce que cette dernière est à la tactique. Illustrant ses thèses de plusieurs exemples historiques, dont celui de la Suisse, l'auteur conclut que le malheur de bien des petites nations est de n'avoir su adopter qu'une stratégie de grande puissance. Ce livre mérite de retenir l'attention de tous ceux que la position de notre pays dans le monde d'aujourd'hui préoccupe.

E.S.

Small Nation Survival, V. V. Sveics: Political Defense in Unequal Conflicts. Exposition Press New York 1969-1970.

L'Institut International de recherches sur la paix (SIPRI), de Stockholm, est une fondation mise sur pied par le parlement suédois en 1966 et financée par le gouvernement.